



Annecy Lac Pêche

numéro

54

octobre 2018

*Bulletin d'information de l'association
du lac d'Annecy pour la pêche
et la protection du milieu aquatique*

Assemblée Générale

le Dimanche 27 Janvier 2019

à 9h au complexe d'animation de Sevrier

Cet avis tient lieu de convocation - seul un rappel par mail sera envoyé une quinzaine de jours avant, ainsi qu'une publication dans le journal.



BULLETIN N° 54

de octobre 2018

A.L.P. ANNECY LAC PÊCHE

Rédaction Générale :
Pierre BOUTILLON

Publicité : Roland DECARRE

92, rue des Marquissats
74000 ANNECY

Tél. : 04 50 51 20 72

E-mail : info@annecylacpeche.fr
Site web : annecylacpeche.com

Dépôt Légal : ISSN 1258-9276

Sommaire

Le Mot du Président	3
Statistiques de pêche 2017,	4 à 6
Comment sont étudiées les populations de poissons du lac d'Annecy ?	7 à 9
Fonctionnement de la Fédération de pêche 74	10 à 14
Moteurs électriques I-pilot	15 à 18
Remonter sa bauge	19
Fonctionnement de la Pisciculture	20 à 21
Secteurs de la pêche du bord	22
Atelier montage de nymphe	23
Annonces	24

RAPPEL

date de l'Assemblée Générale :

le dimanche 27 janvier 2019 à 9 h

au complexe d'animation de Sevrier, cet avis tient lieu de convocation, seul un rappel par mail sera envoyé une quinzaine de jour à l'avance, ainsi qu'une publication dans le journal.



Loisirs & Pêche
VOTRE CONSEILLER PÊCHE DEPUIS 1974

Des Professionnels au Service de votre Passion

Locations de Float Tube, Montages personnalisés,
Réparations, Animations

Ouvert du Lundi au Samedi—09:00-12:00 et 14:00-19:00

16, AVENUE DE GENÈVE 74000 ANNECY TEL. 04 50 47 18 44 boutigse@loisirspeche.com www.loisirspeche.com
Siret : 329 934 934 006 11 - Code APE : 824 W - T.V.A Intracommunautaire : FR 0832 892 6034

Le Mot du Président

Dans le « mot du président » de la précédente revue, différents aspects concernant l'évolution de la pratique de la pêche dans le lac d'Annecy étaient évoqués... Un an après j'aurais pu faire un copier-coller de cette tribune, à quelques évolutions près heureusement!

En ce qui concerne les résultats de la pêche proprement dite, même constat que l'année dernière, les prises des différentes espèces restent très correctes, notamment pour les feras, dont la taille moyenne augmente, constat d'ailleurs confirmé par les différentes études menées par l'INRA.

Pour le reste de nos préoccupations, quelques avancées intéressantes sont à signaler. Tout d'abord, les résultats de l'enquête menée par les services de la DDT auprès des communes du tour du lac concernant l'évolution de la puissance des bateaux, confirment l'impression généralement ressentie. Même si toutes les communes n'ont pas répondu à l'intégralité des demandes, il est constaté, entre 2000 et 2018 une forte augmentation générale de la puissance, ainsi qu'une baisse significative de la proportion des barques dans les ports. Ce qui signifie que, sans mesures correctives, la place des barques et donc de la pêche sur le lac continuera à se réduire comme peau de chagrin!

Au risque de me répéter, il n'est pas question, pour nous, d'opposer systématiquement entre elles les différentes catégories d'usagers du lac. Mais est-il bien raisonnable de laisser dériver la course à la puissance à laquelle nous assistons, sur un lac de petite dimension, et à l'équilibre fragile. Sans limiter directement la puissance, mesure juridiquement inapplicable, d'autres décisions peuvent être envisagées : citons, sans exhaustivité : la limitation de longueur ou l'instauration de créneaux horaires. Et, excédés par certains comportements inadmissibles, de nombreux pêcheurs m'ont demandé de proposer une limitation de vitesse à 20 km/h pour tous dans la baie d'Annecy, à l'instar des bateaux à passagers.

Nous évoquerons ces mesures au sein de la commission « fréquentation du lac » nouvellement initiée par le SILA, en espérant que certaines d'entre elles pourront être proposées puis ratifiées par la commission des élus.

En attendant, un courrier a été adressé en janvier à toutes les communes du tour du lac, leur demandant de conserver le nombre de bateaux de pêche abrités dans leur port. Ce courrier a généralement reçu un bon accueil, mais les pêcheurs ont aussi un rôle crucial à jouer : cette sanctuarisation du nombre de barques ne peut exister que si le nombre de demandes est suffisant pour pallier aux défections ! Or de nombreux pêcheurs, démotivés devant des délais d'attente réputés très longs, renoncent à solliciter une boucle. D'où ce paradoxe : des emplacements de barques se libèrent mais les demandes manquent ! Et j'en appelle ici aux pêcheurs : faites vos demandes de boucle, et en cas de refus renouvelez les chaque année, c'est votre intérêt mais aussi celui de la pêche en général !

Finalement, que ce soit sur ou sous l'eau, les mécanismes naturels se ressemblent ! Les bateaux de forte puissance sont aux barques ce que l'écrevisse américaine est à l'écrevisse autochtone, une espèce invasive cherchant à occuper l'espace au détriment d'une autre implantée depuis des décennies ! Si rien n'est fait, l'espèce invasive, mieux armée et plus puissante (sic !) prend toujours le dessus. Dans le cas présent c'est à nous, pêcheurs de faire le nécessaire pour endiguer l'invasion !

Pour terminer, et dans un tout autre ordre d'idées, la sécheresse automnale a provoqué un marnage naturel du lac, de la même ampleur que celle envisagée par le SILA. Et, en fin de compte, quelles en sont les conséquences : la terre ne s'est pas arrêtée de tourner, chacun s'est plus ou moins adapté à la situation pourtant subie et donc non préparée.

Autrement dit, la preuve est faite qu'un marnage qui serait préparé de longue date, anticipé par les uns et les autres, et peut-être légèrement décalé dans le temps, est tout à fait possible, sans dégâts collatéraux majeurs, et pour le grand bien des roselières et de la filtration des eaux du lac.

Le Président d'ALP, Pierre BOUTILLON.

WWW.AUBERGE LE SEMNOZ.COM



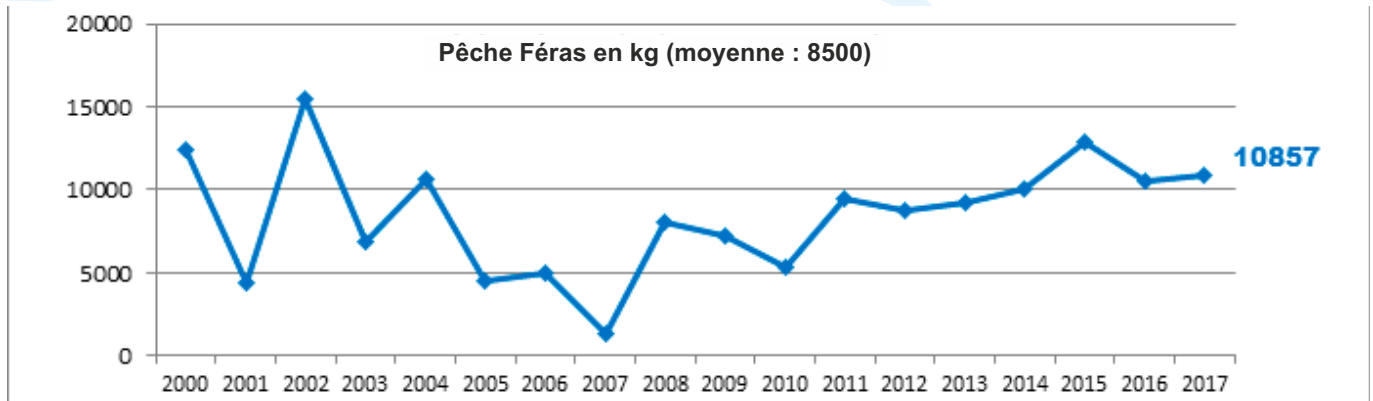
L A C D ' A N N E C Y

ROUTE DE MONNETIER - 74410 ST JORIOZ - TEL. 04 50 68 60 28 - FAX. 04 50 68 98 38

884 carnets saisis dont 57 Carnets avec 0 sortie.
Soit 827 carnets exploités dont 137 du bord et totalisant 24 623 sorties.

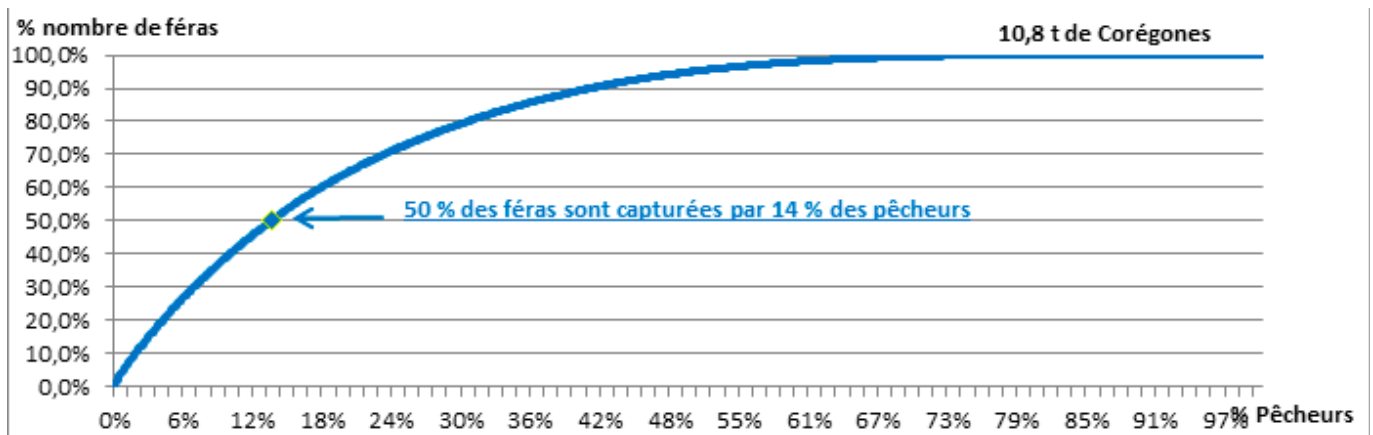
Statistiques de la pêche des Féras :

10,8 tonnes de féras, 200 kg de plus que l'année dernière. Si on ne tient pas compte de l'année exceptionnelle de 2015 nous pouvons constater que les captures de féras augmentent depuis 2011.

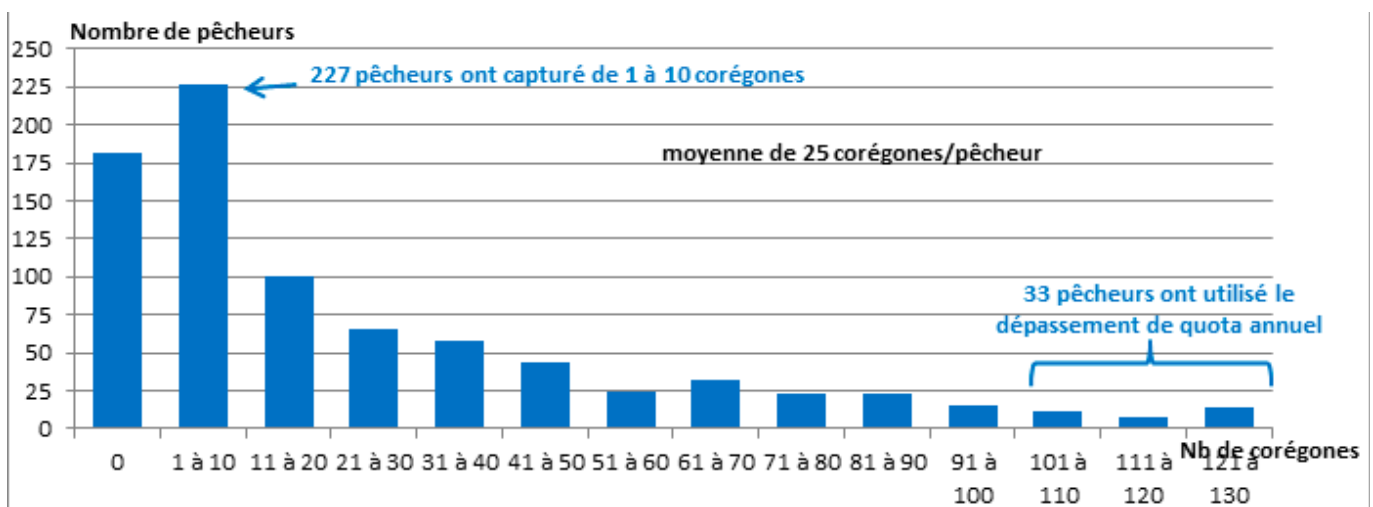


Répartition des captures :

Les captures des pêcheurs ont été rangées par ordre décroissant et cumulées pour voir comment les captures se répartissent entre les pêcheurs.



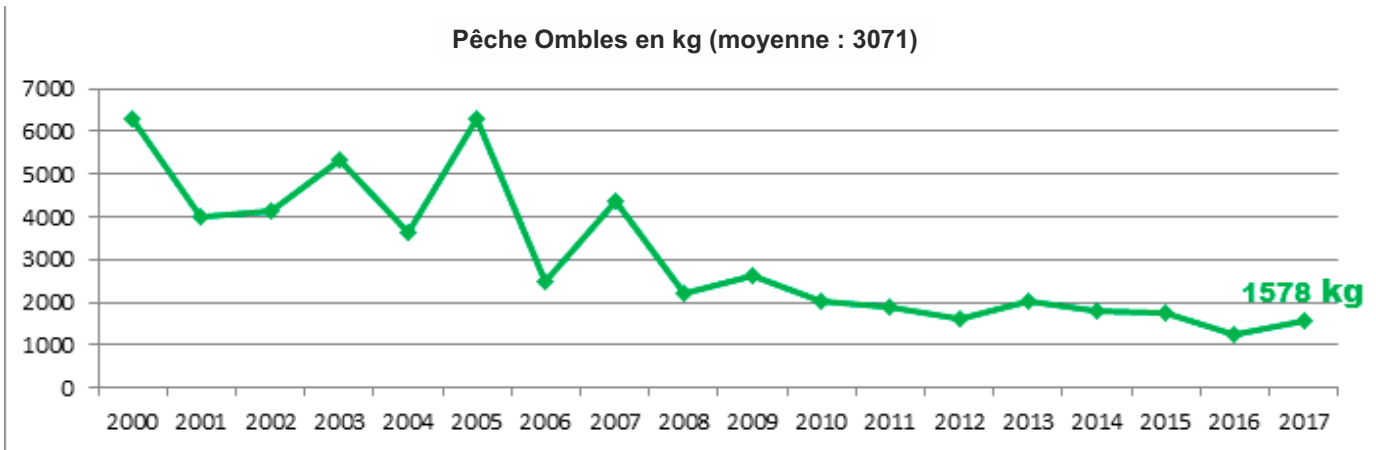
Nous voyons que 50% des féras sont pêchées par seulement 14 % de pêcheurs.
Les captures sont réparties sur 78 % des pêcheurs, comment le sont-elles ?



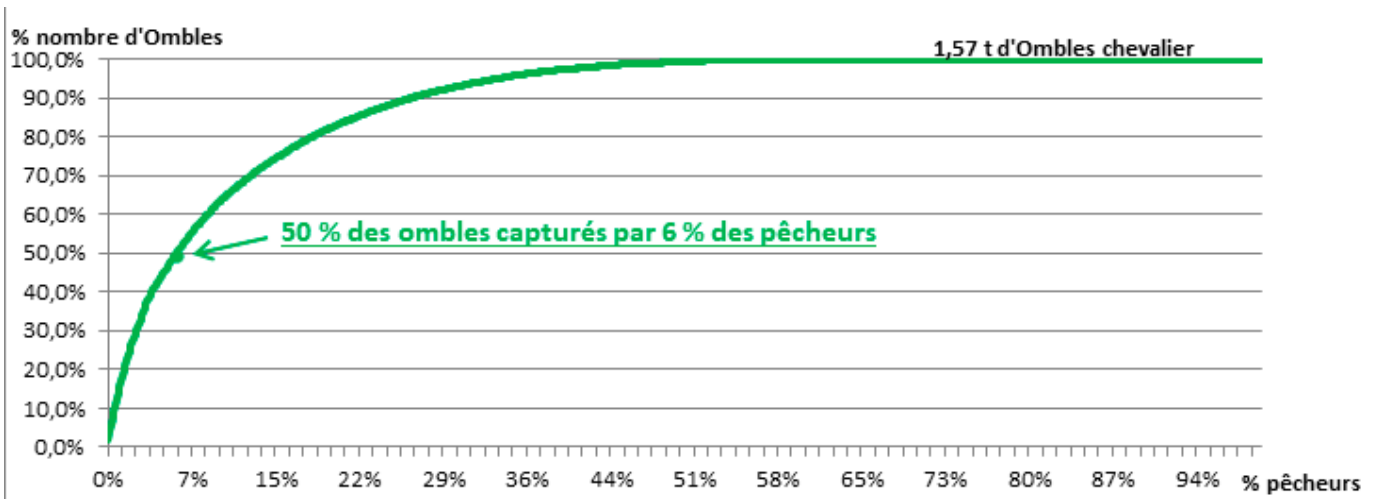
Le graph représente le nombre de pêcheurs en fonction du nombre de prises.
La plus grande majorité des pêcheurs (227) ont capturé de 1 à 10 féras.

Pour les pêcheurs les plus assidus nous constatons que 33 ont utilisé le droit de dépassement de quotas de 100, ce qui représente 557 féras. Une dizaine de pêcheurs s'est approchée ou a atteint les 130 féras autorisés.

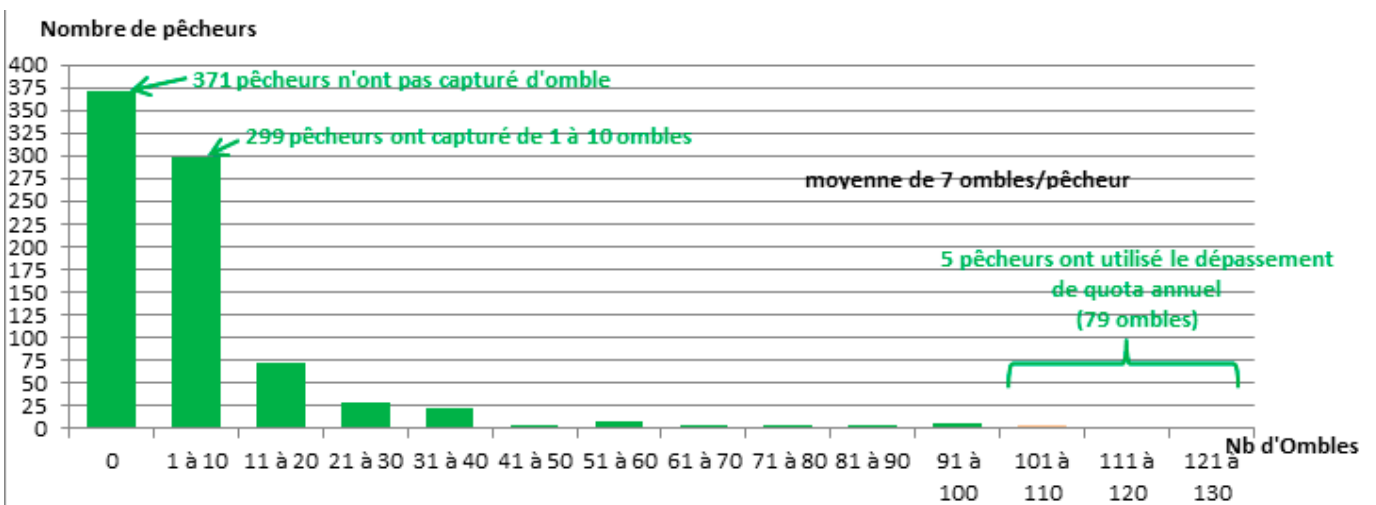
Statistiques de la pêche des Ombles chevalier :



1,57 tonne d'Ombles chevalier, 300 kg de plus que 2016 qui était une très mauvaise année

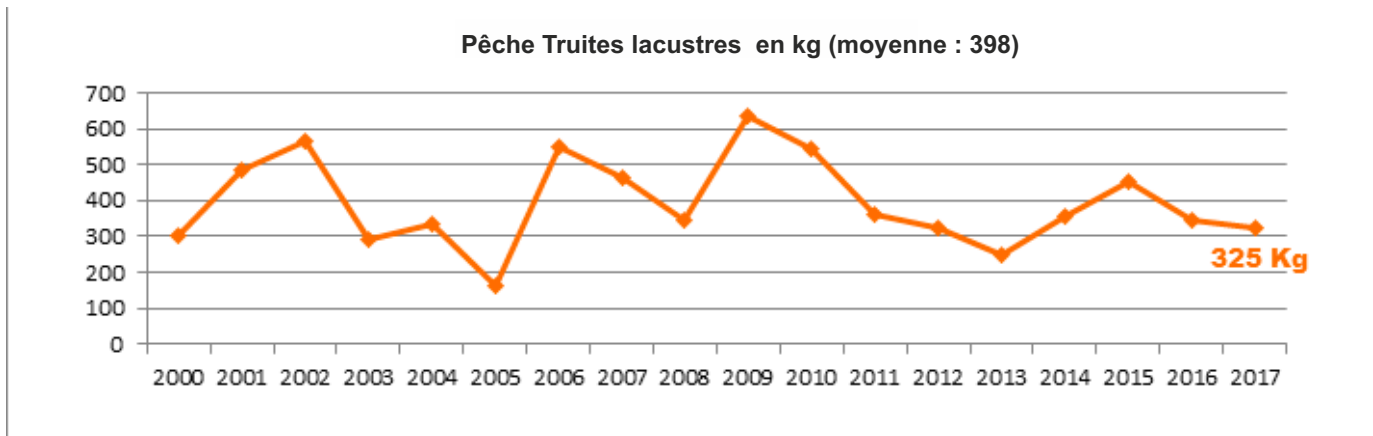


Même type de graphique réalisé pour l'omble. La moitié des captures d'Ombles est réalisée par 6% des pêcheurs. La pêche de l'omble est une pêche plutôt spécialisée.

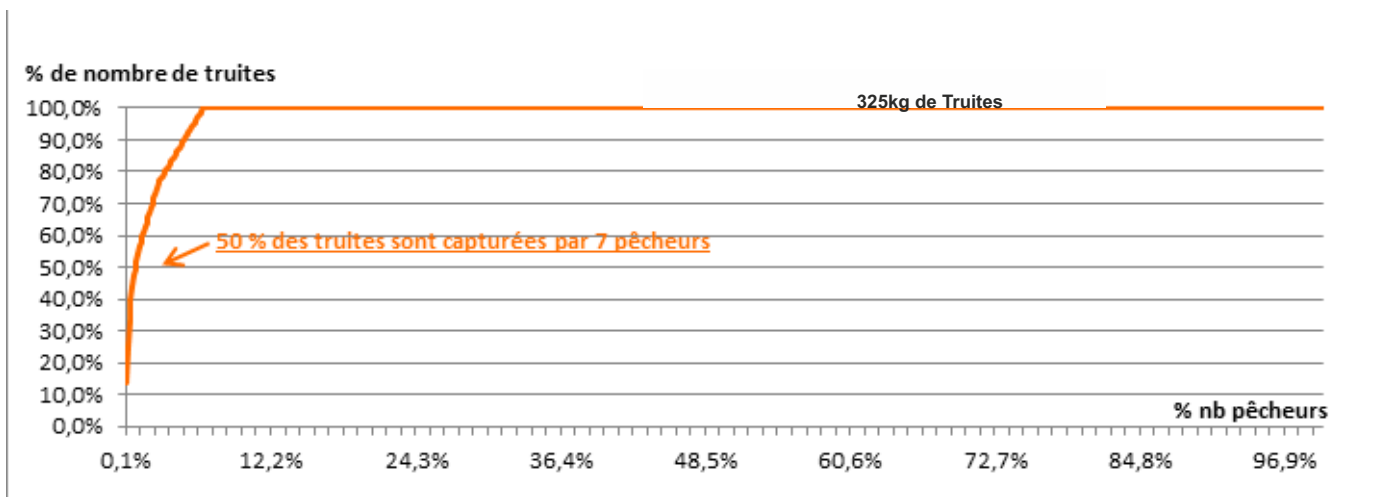


371 pêcheurs n'ont pris aucun omble, 299 ont capturé de 1 à 10 ombles. Seuls 5 pêcheurs ont utilisé le droit au dépassement de 100 ombles.

Statistiques de la pêche des truites lacustres :

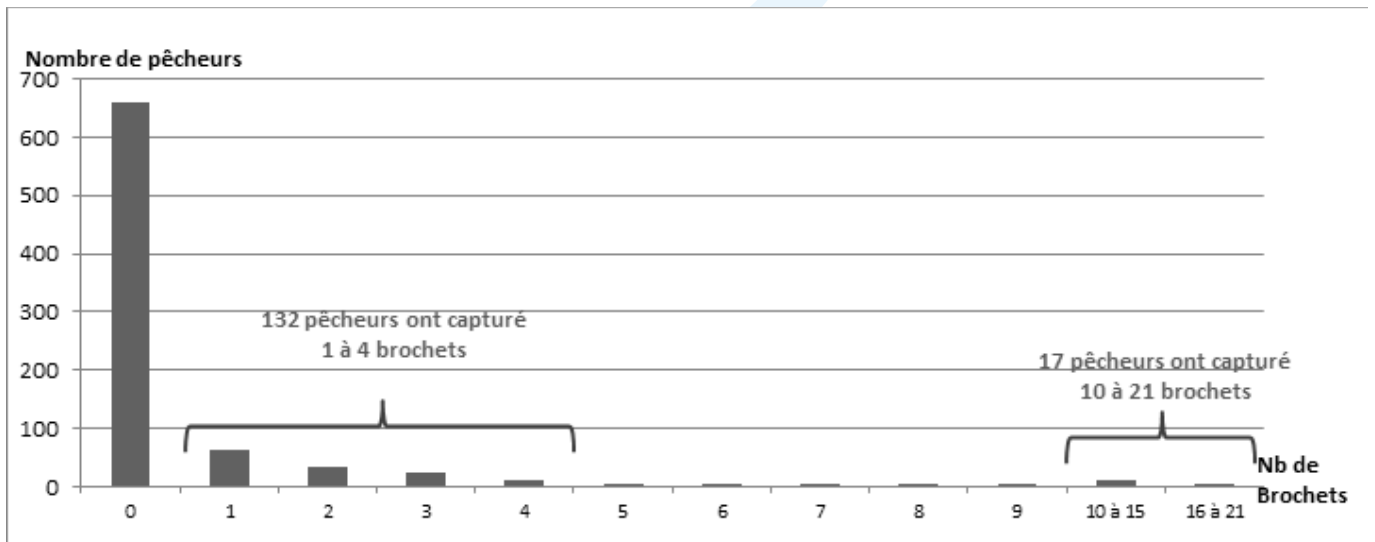


325 kg de truite en 2017, la pêche diminue depuis la bonne année de 2015.



La truite est recherchée par environ 7 pêcheurs, elle est donc très spécifique, si un seul pêcheur de truite ne pêche pas, la quantité sur l'année est vite revue à la baisse.

Statistique de la pêche des Brochets :



1500 kg pour 609 Brochets. 17 pêcheurs ont capturé plus de 10 brochets

Comment sont étudiées les populations de poissons du lac d'Annecy ?

Par Chloé Goulon (INRA),
Marine Lemaire (INRA),
Damien Zanella (SILA),
et Jean Guillard (INRA)

Les poissons des lacs péri-alpins présentent une forte biodiversité, jouent un rôle majeur dans le fonctionnement de ces systèmes et sont le reflet de leur état de santé. En effet, ils agissent en tant que régulateurs de la chaîne alimentaire et intègrent ainsi les changements qui s'opèrent à des niveaux inférieurs dont ils dépendent fortement. Dans les grands lacs péri-alpins comme le lac d'Annecy, les poissons présentent également un intérêt socio-économique et patrimonial majeur, puisque plusieurs espèces sont emblématiques des lacs et exploitées par la pêche professionnelle et amateur.

Ces poissons sont étudiés au travers de différentes méthodes permettant de fournir des informations complémentaires : analyses des données dépendantes de la pêche des amateurs et des professionnels, et via des campagnes de pêches scientifiques et l'utilisation de l'hydroacoustique. L'objectif global est d'évaluer la qualité écologique de l'écosystème lacustre (suivi scientifique SILA-INRA, **(voir encadré 1)**) et d'évaluer l'état des populations d'intérêts halieutiques (suivi halieutique DDT74-SILA-INRA-ALP-Pêcheurspros). L'ensemble de ces données est également utilisé à des fins de recherche pour mieux comprendre le fonctionnement de l'écosystème et ses évolutions (**encadré 2**).

Données dépendantes de la pêche : elles concernent les statistiques de pêche et les données obtenues dans le cadres d'approches participatives mises en place auprès des pêcheurs amateurs et professionnels. Cependant, les engins de pêche sont sélectifs et les pêcheurs

Encadré 1 : Suivi scientifique du lac d'Annecy

Ce suivi est réalisé chaque année par le SILA depuis 1966, en partenariat étroit avec l'INRA. Aux descripteurs habituels de la qualité physico-chimique de l'eau, sont venus s'ajouter au fil des ans de nouveaux indicateurs biologiques comme le phytoplancton, le zooplancton, les invertébrés benthiques (mollusques, insectes, etc.) ainsi que le poisson. Ce suivi « historique » fait partie des différentes études de connaissance des milieux aquatiques du bassin versant du Fier & Lac d'Annecy, dans le cadre du Contrat de bassin porté par le SILA, et bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'eau et du Département de la Haute-Savoie. Un rapport annuel est édité chaque année, et peut être téléchargé sur le site internet du SILA (www.sila.fr).

recherchent en général certaines espèces, en ignorant d'autres (tanche, carpe etc.) ou les individus de tailles trop faibles. Ces approches permettent en plus d'obtenir les évolutions des captures des espèces exploitées sur l'ensemble de la saison de pêche (ex : au travers des carnets de pêche) et sont aussi disponibles sur un pas de temps long qui permet d'évaluer les tendances sur le plus long terme. Elles permettent de mieux comprendre les dynamiques des différentes populations, en relation avec les principaux facteurs environnementaux ou liés à la pêcherie. En effet connaissant l'effort mis en œuvre, il est par exemple possible d'obtenir un indice d'abondance du stock (i.e Capture Par Unité d'Effort, CPUE). Ces données ont mis en évidence une augmentation du stock de féras depuis 2012 (Figure 1).

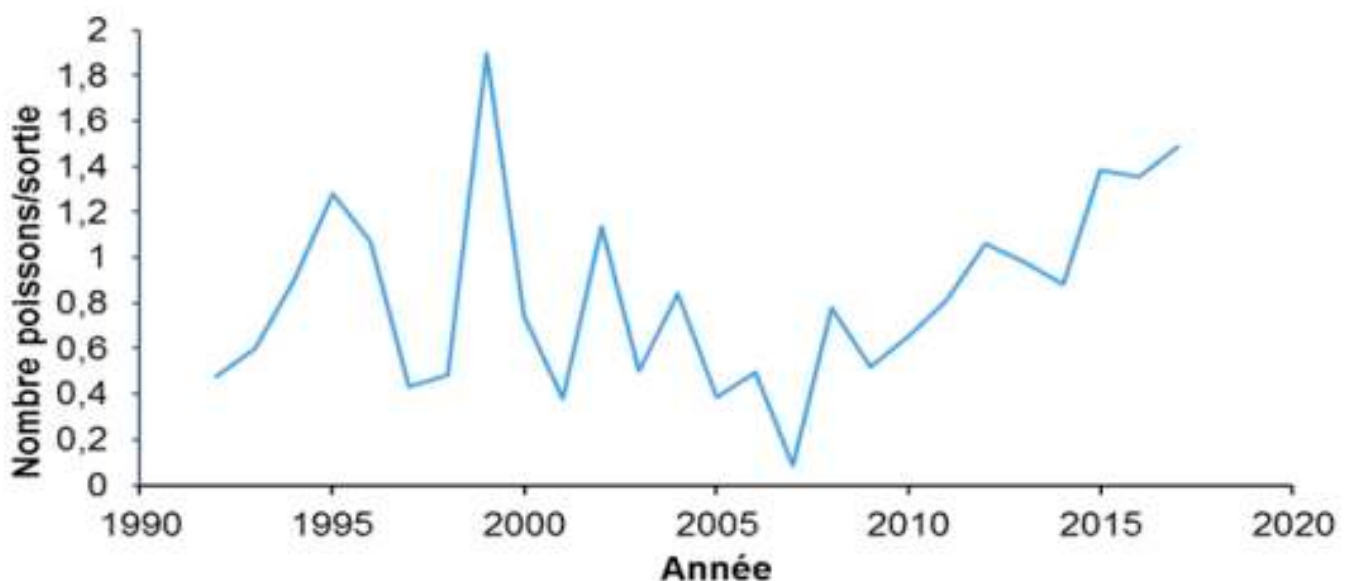


Figure 1. Evolution des CPUE moyennes annuelles de corégone obtenues auprès des pêcheurs volontaires, **en nombre de poissons par sortie**.
Données INRA-SILA-DDT74-ALP-Pêcheurspros

Les pêches scientifiques : elles sont réalisées chaque année depuis 2012 au mois de septembre et pendant une semaine, dans le cadre du suivi scientifique du lac. Elles emploient un protocole standardisé au niveau européen dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). L'objectif est d'obtenir une image du peuplement de poissons dans son entier et sur toutes les classes de tailles via l'utilisation de filets multi-maillles. Des informations précieuses au niveau individuel sont récoltées (tailles, poids, sexe, récolte d'écaillés pour déterminer l'âge) et les données recueillies permettent de suivre l'évolution du peuplement (composition spécifique et abondance des espèces). Ces données ont permis de mettre en évidence une diversité piscicole stable avec un peuplement dominé par la perche pour la couche d'eau chaude et par le corégone pour la couche inférieure à la thermocline. Les rendements numériques de perches sont fortement variables en fonction de l'abondance des jeunes de l'année (perchettes) retrouvés dans les filets scientifiques, indiquant des années à fort ou faible recrutement. Celui-ci dépend des conditions climatiques avant, pendant et surtout après la période de reproduction (émergence des larves) et pas uniquement de la qualité du milieu. En 2012, le recrutement a atteint des niveaux records.

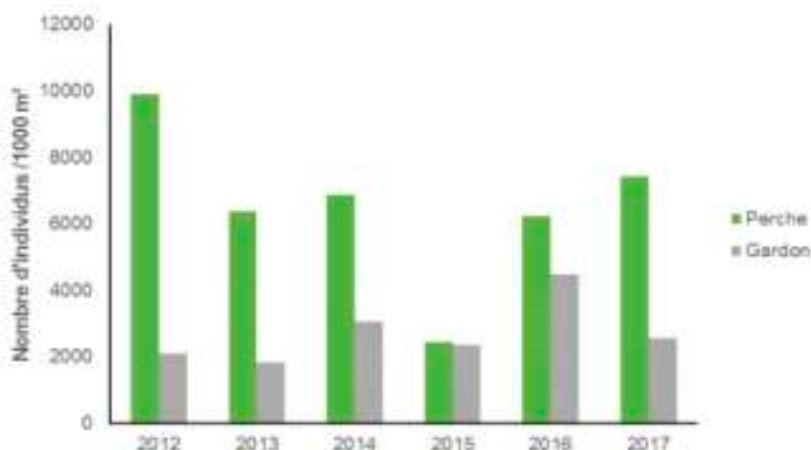


Figure 2. A gauche, rendements numériques des filets benthiques pour la perche et le gardon sur la période 2012-2017, à droite, perche de l'année capturées dans un filet pélagique. Données INRA-SILA

L'hydroacoustique : c'est une méthode devenue incontournable de l'évaluation des populations de poissons dans les écosystèmes lacustres et de la description de leurs relations avec l'écosystème. Non intrusive, elle permet d'obtenir l'information concernant l'abondance du peuplement et des populations ainsi que d'obtenir l'information concernant la répartition spatiale. Une campagne annuelle est réalisée sur le lac d'Annecy, dans le cadre du suivi scientifique du lac, la même semaine que les pêches scientifiques. Les densités acoustiques obtenues mettent en évidence le caractère productif du lac compte tenu de son statut trophique (cf rapports INRA-SILA suivis scientifiques).

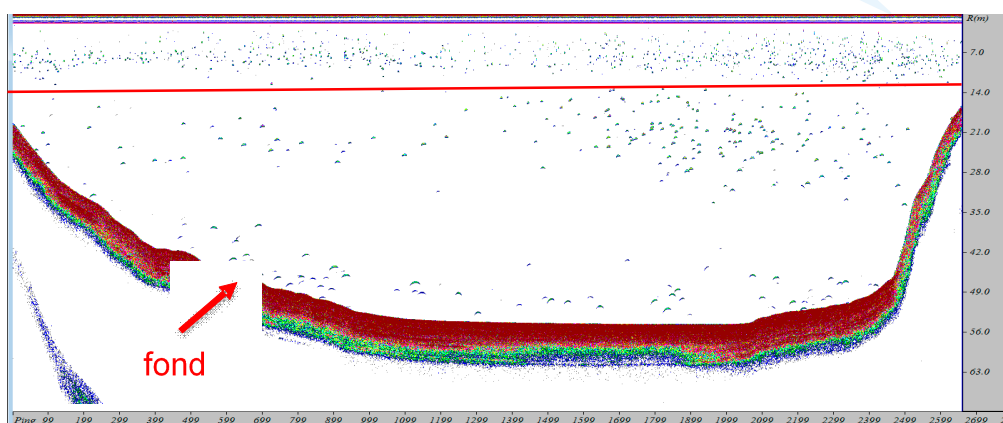


Figure 3. Exemple d'échogramme obtenu sur le lac d'Annecy. Chaque tâche de couleur correspond à un poisson, le fond est indiqué par une flèche rouge et la thermocline représentée par une ligne rouge.

Encadré 2 : Modélisation du réseau trophique du lac d'Annecy - Dans le cadre du travail de thèse de Marine Lemaire (2016-2019)

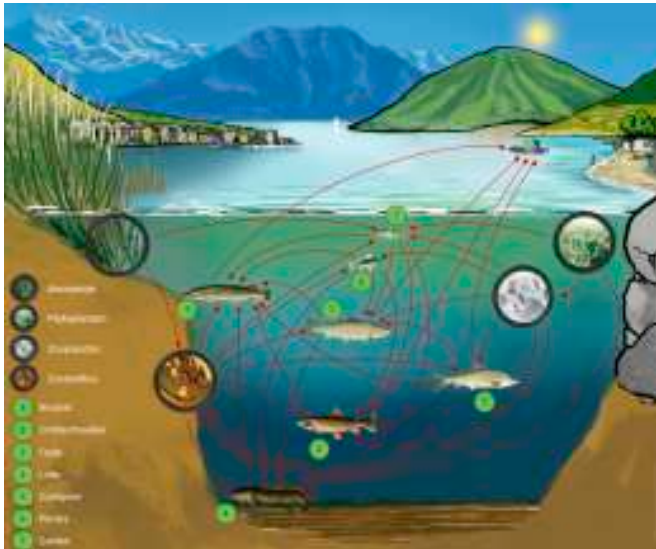



Figure 4. Réseau trophique* du lac d'Annecy

* Réseau trophique =
 1. Entremêlement de chaînes alimentaires
 2. Ensemble des flux de matière et d'énergie qui relient tous les organismes d'un écosystème

Cette étude s'intéresse à l'impact des fortes variations d'abondance de perchettes sur le réseau trophique* du lac. La modélisation utilisée (Ecopath) a nécessité l'utilisation de diverses données : données des pêches scientifiques, d'hydroacoustique, des statistiques de pêche et des données venant de l'Observatoire des Lacs (OLA). Elle montre que ces importantes variations d'abondance ne modifient pas la structure et le fonctionnement général du réseau trophique du lac. Des différences de fonctionnement sont à noter néanmoins. En effet, dans la situation où les perchettes sont peu abondantes, les transferts entre les organismes sont plus efficaces (moins de perchettes inutilisées par le réseau, entre autres), on dit que le réseau est plus efficace. En revanche il affiche une meilleure capacité à revenir à son état initial après une perturbation lorsqu'il y a beaucoup de perchettes, on dit système pourrait même faire face à des fluctuations d'abondances de perchettes beaucoup plus importantes mettant en avant la stabilité du réseau trophique du lac d'Annecy face à ces fluctuations.



THM Electricité

À chaque problème, sa solution.

- Domotique**
Une technologie qui facilite votre quotidien.
- Création**
Habitation neuve, extension.
- Rénovation**
Nouveau domicile, remise aux normes.
- Dépannage**
Pièces électriques défectueuses.

THM Electricité - 286 Route de la Tire - 74410 Saint-Jorioz

04 50 92 91 94 | 04 50 97 02 40 | thm-electricite@laposte.fr

COMPAGNIE DES BATEAUX

DÉCOUVREZ

- Des villages et des rivages
- Croisière Grand Lac et circuit Omnibus

DÉGUSTEZ

- Déjeuner ou dîner dansant
- Croisière et soirée dansante
- Cuisine préparée à bord



www.annecy-croisieres.com

COMPAGNIE DES BATEAUX DU LAC D'ANNECY
 2, place aux Bois - 74000 ANNECY - Tél. 04 50 51 08 40 - Fax 04 50 51 80 94
 info@annecy-croisieres.com

LM

Restaurant Bar
Glacier

Lounge

MENU DU JOUR*
14 €

Un instant gourmand dans un cadre unique



Le chef Alexandre vous propose une cuisine élaborée à base de produits frais, de saison et labellisés.

*Tous les jours sauf we et jours fériés

Route du Port 74410 Saint-Jorioz • Tel: 04 50 68 69 92 • www.restaurant-lacetmontagne.com

Comment fonctionne la fédération de pêche 74



Fédération de Haute-Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Le Villaret – 2092 route des Diacquenods – 74370 Saint Martin Bellevue
Tél : 04 50 46 87 55 – Fax : 04 50 46 90 51
info@pechehautesavoie.com - www.pechehautesavoie.com

La Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA) regroupe toutes les Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) du département, au nombre de six : Annecy Rivières, Chablais-Genevois, Faucigny, Albanais, Annecy Lac Pêche et les Pêcheurs Amateurs du Lac Léman Français. La FDPPMA74 adhère à la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF), située à Paris, La Fédération peut être chargée de toute mission d'intérêt général en rapport avec son objet social.

Le champ géographique dans lequel elle intervient est le département de la Haute-Savoie.

Chargée, de par la loi, de missions d'intérêt général, la Fédération a le caractère d'un établissement d'utilité publique.

La Fédération a pour objet :

- Le développement durable de la pêche amateur, la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir pêche par toutes mesures adaptées, en cohérence avec les orientations nationales
- La protection des milieux aquatiques, la mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole départemental
- Assurer la collecte de la Redevance pour la protection du Milieu Aquatique (RMA reversée à l'Agence de l'Eau) et de la Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques (CPMA reversée à la FNPF)

La Fédération emploie actuellement 9 personnes : 4 chargés de missions, 2 techniciens, 1 animateur, 1 juriste et 1 assistante administrative-chargée de communication.

Ressources

Les ressources de la Fédération se composent :

- des cotisations acquittées par les AAPPMA, dues pour l'exercice entier qui commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre,
- de la dotation attribuée par la FNPF sur le fonds pêche et milieux aquatiques national,
- de subventions,
- de prêts ou de toutes recettes autorisées par la loi.

Ces ressources ne peuvent être affectées qu'à la réalisation de l'objet social. Les comptes rendus, rapports et bilans présentés aux assemblées générales des années précédentes peuvent être consultés sur le site internet de la Fédération.

Répartition des cotisations de la carte annuelle personne majeure de l'AAPPMA du lac d'Annecy à 81 €:

AAPPMA ALP	Fédération Départementale	CPMA	
		Fédération Nationale	Agence de l'Eau
30,80 €	16,00 €	25,40 €	8,80 €

L'option traîne et sonde à 38 € revient intégralement à Annecy Lac Pêche.

Actions d'information et de communication

Afin de développer une politique de communication pertinente et adaptée au public visé, la Fédération a créé en 2015 une commission communication qui se réunit plusieurs fois par an pour décider des actions à mener par rapport aux différentes attentes du grand public et des partenaires institutionnels, toujours dans le respect de ses missions statutaires.

Le guide annuel édité par la Fédération indique la réglementation sur tout le département : dates d'ouverture, tailles légales, quotas de captures, réserves de pêche, réglementation générale et spécifique... Ce guide est remis à chaque pêcheur qui achète sa carte de pêche chez un dépositaire et est également à disposition du grand public dans la plupart des offices de tourisme du département. Ce guide est mis à jour chaque année, en lien avec l'arrêté préfectoral relatif à l'exercice de la pêche en eau douce en Haute-Savoie.

Le site internet de la Fédération, www.pechehautesavoie.fr propose toutes les informations nécessaires à la pratique de la pêche en Haute-Savoie (tarifs des cartes, dates d'ouverture, réglementation, carte interactive du domaine piscicole...) et dispose également d'une page Actualités pour informer le public sur les actions en cours, les modifications de la réglementation etc. et d'une page Agenda où sont inscrits tous les événements pêche du département organisés par la Fédération et ses AAPPMA. La page Facebook de la Fédération relaie également toutes les actualités ou toute autre information utile (arrêtés préfectoraux, animations, ...).

Promotion et développement du loisir pêche

Pour concourir à la promotion et au développement du loisir pêche, la Fédération a créé en 2017 un pôle animation par le biais de l'embauche d'un agent de développement titulaire d'un BPJEPS pêche de loisirs. En plus de développer des actions d'information, de formation et d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole, d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité, il coordonne les actions des AAPPMA et de leurs Ateliers Pêche Nature (APN). Il anime également l'APN de la Fédération les mercredis ainsi que les animations estivales de découverte de la pêche. Tout au long de l'année, il participe à de nombreux événements : Fête de la pêche, salons de la pêche (Cournon, Thoiry), fête du nautisme, fête de la nature, Journées du Patrimoine, FestiLéman...

Etudes menées par la Fédération

Dans le cadre de sa mission de protection et de mise en valeur des milieux aquatiques, la Fédération s'est munie d'une équipe technique à partir de 1999 et qui s'est agrandie au fil des ans, en passant de 1 salarié en 1999 à 6 en 2018. Elle réalise un grand nombre d'études sur les milieux aquatiques et les peuplements piscicoles. Des inventaires piscicoles sont réalisés régulièrement, notamment au cours de l'élaboration de diagnostics piscicoles de bassins versants. La commission technique de la Fédération se réunit (2 à 3 fois par an) pour déterminer, approuver et coordonner les différentes études prévues.

Ces études permettent de proposer des préconisations d'actions de préservation et de gestion de la ressource piscicole des cours d'eau du département pour les AAPPMA basées sur des réalités biologiques et sur l'état des milieux ; la Fédération leur apportant une assistance technique et veillant à la compatibilité entre les différents plans de gestion et les textes réglementaires. Ces études permettent également d'appuyer techniquement la position de la Fédération lors de diverses réunions avec l'administration, contrats rivières...

Les rapports de ces études sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la Fédération <http://www.pechehautesavoie.com/telechargement>.

Les études 2018-2019 sont:

Actualisation des données piscicoles en vue de la mise à jour de son Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) en 2021. La Fédération a finalisé en 2016 son PDPG, approuvé par arrêté préfectoral le 30 juin 2017. Dans le but de compléter et mettre à jour les données piscicoles, la fédération en collaboration avec les AAPPMA entreprend des diagnostics piscicoles chaque année durant la période d'étiage estival. Ces études comprennent aussi des investigations sur la qualité globale des cours d'eau : mesures en continu de la thermie, évaluation de la qualité de l'eau, de l'occupation du sol, des pressions potentielles pour le milieu...

Diagnostics en cours ou à venir :

Pour 2018 : Morge de St Gingolph (4 stations), Ugine de Bernex (11 stations), Foron de Taninges (12 stations), Risse (12 stations), Ugine de Passy (3 stations) et Parmand (5 stations), soit un total de 47 inventaires piscicoles.

Pour 2019 : La Bialle (3 stations), Foron du Reposoir (6 stations), Brevon ou Edian / Malève / Eau Noire (15 stations), Bronze (4 stations), Foron de Mieussy (5 stations), Maravant (3 stations), soit un total de 36 inventaires piscicoles et inventaires DCE du lac du Môle et du lac des Pêcheurs.

Observatoire départemental : La Fédération, en collaboration avec les AAPPMA, effectuent des inventaires piscicoles sur un petit nombre de stations identiques chaque année afin d'évaluer le recrutement naturel en truite fario et de suivre l'évolution interannuelle des populations piscicoles.

Suivi de la température des cours d'eau du bassin versant du Giffre : réalisée sur la période 2014 - 2019 en partenariat avec le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents), cette étude vise à évaluer la qualité thermique du milieu vis-à-vis de la truite commune, espèce cible de ce bassin versant.

Bilan génétique des populations autochtones de truite commune de Haute-Savoie – Volets 1 et 2 (en collaboration avec le CNRS - Laboratoire d'Ecologie Théorique et Expérimentale (SETE) de Saint Girons).

Suivi interannuel de la population de truite commune du Chevenne, affluent de la Dranse d'Abondance.

Assistance technique pour les constitutions des stocks de géniteurs de truite fario en pisciculture.

Suivi et évaluation de la gestion piscicole : Depuis 2016 ou 2017, les AAPPMA marquent par fluoromarquage tous les alevins de truite fario qu'elles produisent afin de pouvoir évaluer l'efficacité des plans de gestion de restauration qu'elles mettent en œuvre.

Suivi de seuils et de la continuité piscicole : évaluation de la fonctionnalité et de l'impact des travaux d'aménagement pour l'amélioration du franchissement piscicole de trois ouvrages dans la vallée de l'Arve (suivi en partenariat avec le SM3A, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, et le Conseil Départemental 74).

Analyses de la contamination potentielle en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) et en Eléments Traces Métalliques (ETM) de la zone littorale du lac d'Annecy (étude ALP / Fédération / Université Savoie Mont Blanc : les sédiments littoraux hébergent une faune diversifiée

et sont exposés aux pollutions anthropiques locales. La contamination potentielle de la zone littorale du lac pourrait avoir des effets négatifs sur la macrofaune et In Fine sur la production piscicole. Afin d'évaluer la contamination de la zone littorale du lac d'Annecy, quatorze HAP et six ETM ont été analysés dans des corbicules (bivalves filtreurs) et dans les sédiments au niveau de 20 sites localisés sur l'ensemble de la ceinture littorale du lac. Les résultats seront disponibles d'ici la fin d'année 2018.

Etude du degré d'infestation des alevins de truite fario par la MRP dans les tronçons aval des principaux affluents du lac d'Annecy (étude Fédération / Annecy Rivières / ALP) : La MRP (Maladie Rénale Proliférative ou PKD, « Proliferative Kidney Disease ») est une maladie infectieuse touchant préférentiellement les salmonidés et qui provoque, chez les sujets atteints, une importante hypertrophie des reins et éventuellement du foie et de la rate qui peut entraîner des taux de mortalité importants, notamment chez les juvéniles. La température de l'eau joue un rôle important dans le cycle de développement de ce parasite qui se propage dans le milieu naturel lorsque celle-ci atteint 9°C. Un échantillonnage a été réalisé durant l'été 2017 sur les parties aval du Laudon, de la Bornette, de l'Ire et de l'Eau Morte. Les analyses sont en cours à l'Université de Bern et les résultats seront disponibles en fin d'année 2018.

Monitoring des populations d'écrevisses à pieds blancs : Le département accueille encore plus d'une quarantaine de populations d'écrevisses autochtones. La majorité se concentre sur la façade ouest du département. Depuis 2003, la Fédération porte une attention particulière à la connaissance de ces populations et depuis 2016 elle effectue ses suivis en partenariat avec d'autres structures qui sont les contrats de rivières des Usses (porté par le SMECRU, le Syndicat Mixte d'Exécution du Contrat de Rivières des Usses) et du Fier et Lac d'Annecy (porté par le SILA, le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy) ainsi que le Conseil Départemental.

Etude barbeau méridional sur le Fornant (collaboration avec le laboratoire Evolution Génome Environnement de l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE, Université Aix-Marseille)).

Protection du patrimoine piscicole

La Fédération veille à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques et concourt à la police de la pêche.

Les gardes pêche particuliers des AAPPMA et les deux techniciens de la Fédération, également gardes-pêche assermentés, concourent à la police de la pêche et veillent à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques, en particulier en participant à la répression du braconnage, à la lutte contre la pollution des eaux et la destruction des zones essentielles à la vie du poisson, et en œuvrant en faveur du maintien dans les cours d'eau de débits garantissant la vie aquatique et la libre circulation des espèces piscicoles.

Pour lutter contre les atteintes au milieu naturel et aux populations piscicoles, une commission juridique s'est constituée au sein de la Fédération en 2010. Chaque procès-verbal d'infraction au code de l'environnement dressé par les agents de l'Agence Française de la Biodiversité qui parvient à la Fédération est étudié en commission juridique pour donner la suite qu'il convient à chaque affaire : transaction amiable ou poursuite judiciaire par le biais du Conseil Juridique de la Fédération. Les procès-verbaux d'infraction à la police de la pêche dressés par les gardes pêche particuliers sont également traités par la Fédération qui fait une proposition de règlement amiable au contrevenant. Le montant de l'indemnisation est établi par le barème départemental des infractions à la police de la pêche. Il est disponible sur le site internet de la Fédération et a été adopté dans son Règlement Intérieur.

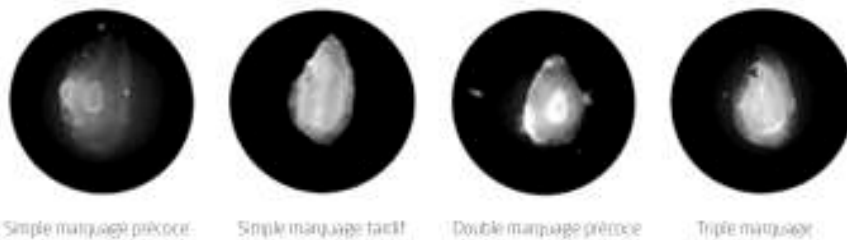
Dans le cadre de sa participation aux instances consultatives environnementales de Haute-Savoie, la Fédération est consultée et donne son avis sur les aménagements ou mesures susceptibles de porter atteinte à la qualité des milieux aquatiques. La Fédération est représentée au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), Conseil Départemental de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), Comité sécheresse, Commission Locale de l'Eau du SAGE Arve ainsi que dans les contrats rivières.

Subventions aux AAPPMA

La Fédération a mis en place des subventions « Fiche Action » avec les AAPPMA. La Fédération aide financièrement et/ou techniquement les actions des AAPPMA qui réalisent des actions d'animations de promotion, découverte et initiation à la pêche de loisir et des actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable par le biais d'un animateur titulaire du BP JEPS Pêche de loisir.

La FNPF peut financer certains projets des AAPPMA, par le biais de la Fédération, s'ils sont en lien avec les statuts en termes de loisir pêche et de protection du milieu aquatique et s'ils répondent aux critères d'éligibilité.

Coupes rondes d'otoïthes



Photos d'illustration :

FDPPMA74_Siège social de la Fédération
FDPPMA74_Fête pêche-Chênex : pour le paragraphe « Promotion et développement du loisir pêche »
FDPPMA74_Biométrie : pour le paragraphe « Diagnostics en cours ou à venir »
FDPPMA74_Otoïthes : pour l'étude « Suivi et évaluation de la gestion piscicole »

Moteurs électriques I-pilot®

Introduction

Sur notre lac, il y a cinq ans, les bateaux de pêche équipés de moteurs électriques d'appoint étaient principalement les bass-boats. Aujourd'hui de nombreuses embarcations sont dotées de cet équipement. L'équipe de Tendance Nautique vous présente ci-après les différents modèles.

Il arrive que le tableau arrière soit trop encombré ou mal approprié pour recevoir un propulseur électrique d'appoint. C'est la raison pour laquelle les marques Minn Kota (leader du marché) et Motor Guide ont conçu plusieurs gammes de moteurs silencieux et performants à installer à l'avant du bateau, qu'ils ont doté d'équipements innovants destinés à faciliter la vie du pêcheur en eau douce.

Il existe plusieurs marques qui proposent ce genre de moteurs, mais nous avons choisi de vous parler de Minn Kota car c'est la marque que l'on retrouve le plus souvent sur nos bateaux.

Qu'est-ce qu'un moteur i-pilot ?

Le I-pilot est un moteur électrique le plus souvent d'appoint pour faciliter le déplacement du pêcheur sur de courtes distances et éventuellement le positionnement stationnaire. Doté d'un axe tournant à 360°, il vous permet également d'être très précis dans vos déplacements, notamment dans certaines zones très encombrées (arbres morts, zones rocheuses,...) Il dispose selon les options d'une commande au pied et d'une télécommande de commande à distance avec ou sans GPS.

Les différentes options proposées :

Pour faire simple, il existe 2 types de moteurs à commande à distance :

- 1) Les copilotes : avec commande à distance mais ne disposant pas de système d'ancrage par GPS, ils disposent néanmoins de la fonction AutoPilot, conservateur de cap, qui maintient une direction déterminée. Ils contrôlent la trajectoire et conservent en permanence la bonne direction malgré le vent ou le clapot. Il s'agit d'une technologie de pointe utilisant un compas qui, pointé sur une direction, l'ajuste automatiquement pour maintenir ce cap.
- 2) Les ipilots : disposant d'un système d'ancrage par GPS sur un point donné, en cas de vent par exemple, ils vont automatiquement régler le déplacement pour contrer celui-ci afin de rester sur place au point donné.

La gamme Minn Kota se compose de trois modèles différents :

Le Powerdrive : modèle de base pour lequel il faut déverrouiller l'axe de l'hélice à la main en exerçant une forte pression



Le Terrova : modèle milieu de gamme plus fluide et facile d'utilisation, également réputé plus robuste.



I-Pilot

Motor Guide

L'Ulterra : modèle haut de gamme, il se commande exclusivement à distance, trime et relève automatiquement le moteur



Il existe également 3 différentes versions pour chaque modèle :

- v1 ou première version
- v2 ou 2^{ème} version améliorée
- bt, nouveau modèle sorti récemment

Tous ces modèles sont vendus avec différentes options :

- une pédale pied qui permet de contrôler au pied toutes les fonctions du moteur et laisse donc les mains libres pour se consacrer pleinement à la pêche.

L'encombrement réduit offre deux options de direction : pédale talon-pointe ou les boutons de direction gauche/droite. Est inclus un contrôle de vitesse par potentiomètre facile d'accès et un bouton marche/arrêt pour l'Autopilot. C'est cependant complexe à utiliser.



- La télécommande qui remplace la pédale contient quatre modules distincts qui sont la partie « commande manuelle du moteur », la partie « itinéraires », la partie « pilotage automatique » et la partie « verrouillage sur emplacement ». Cette télécommande est étanche et flottante ; un plus si elle tombait à l'eau lors d'une partie de pêche.



A noter que pour chaque moteur, il existe également trois différentes longueurs d'arbre : 122 cm, 137 cm ou 152 cm en fonction de la hauteur du bateau.

Par ailleurs, il existe différentes puissances pour ces moteurs en fonction de l'environnement, qui sont généralement de :

- 45lb, 55lb en 12 volt
- 80 lb en 24 volt et donc 2 batteries
- mais également 112lb pour 36 volts et donc 3 batteries

Qu'est-ce que le i-pilot link ?

Le i-pilot link permet de connecter le moteur avec le sondeur. Il permet un contrôle du moteur par votre sondeur et non pas l'inverse. Il peut aussi prendre des waypoints que votre sondeur lira, il affiche la profondeur, la température de l'eau, la vitesse moteur, l'heure...sans que vous ayez à chercher ces informations sur l'écran du sondeur.

Les moteurs Minn Kota peuvent être connectés uniquement avec des sondeurs Humminbird du même groupe, et les moteurs Motor Guide ne se connecteront qu'aux sondeurs Lawrence.

Pas de i-pilot sans batterie

Dans le cadre de la pêche, nous utiliserons uniquement des batteries à décharge lente.

Il existe 4 types de batteries :

- Les batteries au plomb-acide : L'électrolyte est une solution d'eau et d'acide sulfurique à l'état liquide, c'est la première génération de batteries qui a été inventée. Toutefois, il existe des batteries de traction où l'on peut ajouter de l'eau : celles-ci peuvent être utilisées dans un bateau comme batteries marines de servitude mais elles ne sont pas sans entretien (nécessité de rajouter de l'eau car les tensions de recharge doivent être élevées pour assurer une homogénéité de l'électrolyte). Les batteries de ce type ne sont pas étanches, donc il faudra prévoir de rajouter un caisson prévu à cet effet.



Les batteries AGM : ce sont également des batteries à plomb-acide mais qui disposent d'une technologie AGM (Absorbent Glass Mat). Elle sont plus résistantes que les précédentes à toutes conditions de température, de charge et de décharge ainsi qu'aux différents coups mécaniques. Celles-ci sont étanches !

- Les batteries au gel : il s'agit de batteries au plomb fermées avec un électrolyte gélifié. Elles ont l'avantage d'être sans entretien, facilement manipulables car pas de fuites, et parfaitement stables de par leur fabrication. Cependant, elles sont plus onéreuses, et durent plus longtemps que les autres batteries et permettent également une décharge plus profonde. Celles-ci sont également étanches !



- Les batteries de type acide AGM et gel, ne tolèrent pas la décharge profonde ; il est donc nécessaire de prévoir des ampérages plus élevés afin de ne jamais les décharger complètement.

Elles sont également très polluantes, et un recyclage est pris en compte par un revendeur agréé.



- Les batteries au lithium : il est préférable de les privilégier aux autres types de batteries lorsque leur poids, leur encombrement et leur durée de vie sont des critères essentiels pour l'acheteur. Les batteries lithium ion (Li-ion) pour applications marines sont deux fois plus légères et compactes que les batteries au plomb ou AGM.

Il s'agit d'atouts indéniables pour l'espace habitable, la navigabilité et l'autonomie des bateaux. Elles se déchargent complètement.

Pour le moment, elles ne sont pas très répandues car onéreuses.



Les nouveaux moteurs I-Pilot BT (Bluetooth)

Le premier changement, hormis le look est l'apparition d'un bouton on/off sur le moteur. Auparavant c'est le déploiement qui allumait le moteur, là il faudra penser à appuyer sur ce bouton et surtout à l'éteindre. On retrouve aussi un test batterie classique.

Le déploiement est rendu plus facile grâce à deux choses : d'une part la pédale de déverrouillage ne demande plus d'être poussée puis appuyée, juste appuyée ce qui est plus simple.

D'autre part, il y a une nouvelle innovation d'aide au déploiement ; en effet, lorsque l'on déploie le moteur, il est un peu freiné dans sa descente, qui se fait plus douce et lorsqu'on le remonte, ça vient tout seul avec un seul doigt.

Au niveau de la télécommande elle est moitié tactile et équipée des traditionnels boutons. Sachez que le tactile fonctionne avec des gants.

Ce nouveau moteur est équipé d'un capteur gyro pour favoriser le mode ancrage qui est très efficace. Il n'y a aucun branchement à faire, tout fonctionne en bluetooth. Minn Kota récupère ainsi le retard pris sur le Motor Guide qui avait pris un peu d'avance à ce niveau-là.



CONCLUSION

Pour la pêche à la sonde, la fonction ancre électronique qui maintient l'embarcation sur place remplace avantageusement la bauge. L'I Pilot est utilisé aussi pour des courtes distances, atout appréciable car il suffit parfois de se déplacer de quelques mètres pour retrouver les passages de poissons.

TENDANCE
Nautic

- Vente de matériel de pêche et d'accastillage
- Entretien et réparation de bateaux toutes marques
- Gardiennage et hivernage
- Location de barques et de bateaux

74320 SEVRIER
04.50.51.03.83

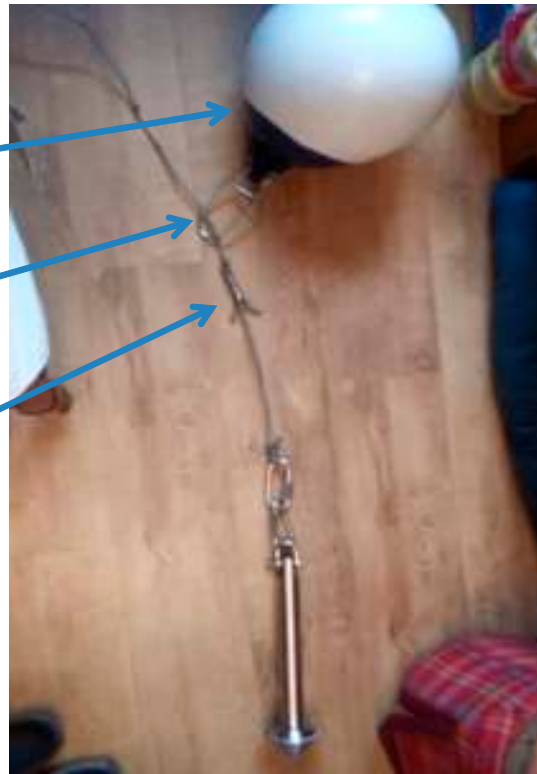
tendancenautic@gmail.com
www.tendance-nautic.fr

Comment relever sa bauge sans effort

Conseils
de Pascal

Ce qu'il vous faut :

- un flotteur
- une attache fixée sur le flotteur
- un tube fendu et recourbé positionné sur la corde



le tube est coincé par un nœud



Comment procéder :

Mettre sa bauge de façon conventionnelle en attachant le flotteur à l'attache.

Pour relever sa bauge:

- 1 - Détacher le flotteur de façon qu'il coulisse librement sur la corde.
Attention: il faut prévoir qu'il n'y ait pas de barques ou bateaux derrière soi.
- 2 - Mettre en marche le moteur et reculer.
Lorsque la bauge arrive près de la surface le tube fendu passe dans l'anneau du flotteur.
Lorsque l'on détend la corde le tube reste fixé au flotteur et la bauge reste suspendue.
On s'aperçoit que cela a fonctionné quand le flotteur prend une position verticale
S'il ne s'est pas accroché (ce qui arrive parfois) il faut recommencer la manœuvre
- 3 - Il ne reste plus qu'à enrouler la corde sans effort.

PAYSAGES DU S EMNOZ

EVET Didier
343 Route de Viuz
74600 QUINTAL
Tél. Fax 04.50.46.74.73
06.77.99.00.16

PAYSAGISTE
MINI TERRASSEMENT
V.R.D. MAÇONNERIE
DALLAGES - CLOTURES

PEPINIERES DU COTEAU
Vente / Plantation de végétaux

Philippe CURTET
Pépiniériste / paysagiste

28 route de Vieugy
74600 SEYNOD

Tél : 04 50 08 15 04
Fax : 04 50 08 15 05
info@pepinierescurtet.fr

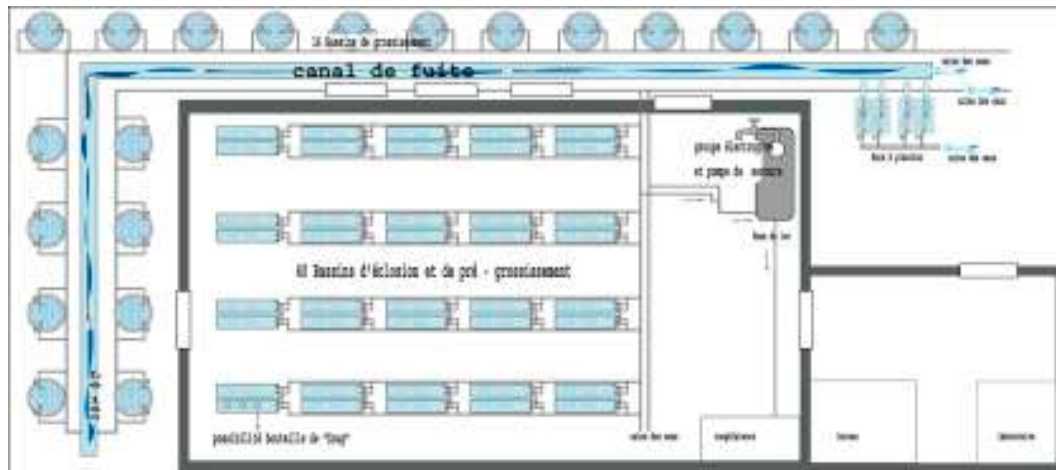
La Pisciculture Louis Blanc

La pisciculture d'Annecy a été construite entre 1961 et 1964 sous l'initiative du M. Louis Blanc, Président de la Fédération de pêche de la Haute Savoie, et des deux APPMA d'Annecy. Elle remplace le laboratoire d'incubation que possédaient déjà les AAPPMA et permet d'y élever 500 000 alevins estivaux.

Le bâtiment compte trois étages, la pisciculture occupe le rez-de-chaussée, les étages abritant les bureaux (anciennement les logements des pisciculteurs).

La pisciculture est composée :

- d'une éclosérie : bassins intérieurs rectangulaires
- de bassins de grossissements, circulaires à l'extérieur
- d'une fosse à plancton.



L'éclosérie :

40 bassins pouvant contenir chacun 4 claies. Chaque claie contient environ 10 000 œufs.



Les bassins circulaires destinés au grossissement d'alevins et à la conservation de poissons géniteurs sont situés à l'extérieur



La fosse à plancton :

Permet de récolter du plancton (nourriture naturelle de l'alevin) issu du Lac d'Annecy.

Des bacs constitués de filtres très fin permettent de retenir le plancton, récolté deux fois par jour dès que les alevins sont capables de nager dans la hauteur d'eau pour se nourrir.

Fonctionnement :

La pisciculture est alimentée en eau brute du Lac d'Annecy par deux pompes installées dans l'Usine des Eaux de la Puya. L'une pompe l'eau à 14m de profondeur, l'autre à 27m. Des vannes permettent de mélanger l'eau des pompes afin d'obtenir la température désirée.

La pisciculture possède une pompe de secours en cas d'interventions sur les pompes principales et d'un groupe électrogène en cas de pannes électriques.

Les bassins sont tous placés en dérivation : chaque bassin a une arrivée d'eau indépendante et une surverse, qui débouche dans un canal de fuite qui traverse toute la pisciculture et se jette dans le lac.

Les espèces élevées :

Deux espèces principales sont présentes :

La truite fario, élevée par Annecy Rivières

L'omble chevalier par Annecy Lac pêche.

Pour les ombles chevalier :

Tous les 3 ans nous établissons un nouveau stock de futurs géniteurs. Ils sont issus des récoltes d'œufs lors des pêches aux filets effectuées par les professionnels. Ces ombles atteignent leur maturité sexuelle à 3 ans et seront utilisés pendant 3 à 4 ans pour l'alevinage du Lac, puis remis à l'eau. Chaque année environ 80.000 alevins de 4 à 5 cm sont déversés début juillet dans le lac auxquels s'ajoutent 20.000 alevins financés par les pêcheurs professionnels.

Nous avons donc en permanence à la pisciculture 2 stocks d'ombles de 3 ans de différence.



*Pêche d'ombles chevalier de novembre 2015
(récoltes des ovules et de la laitance puis fécondation,
effectués directement dans le bateau).*

Secteurs de la pêche du bord

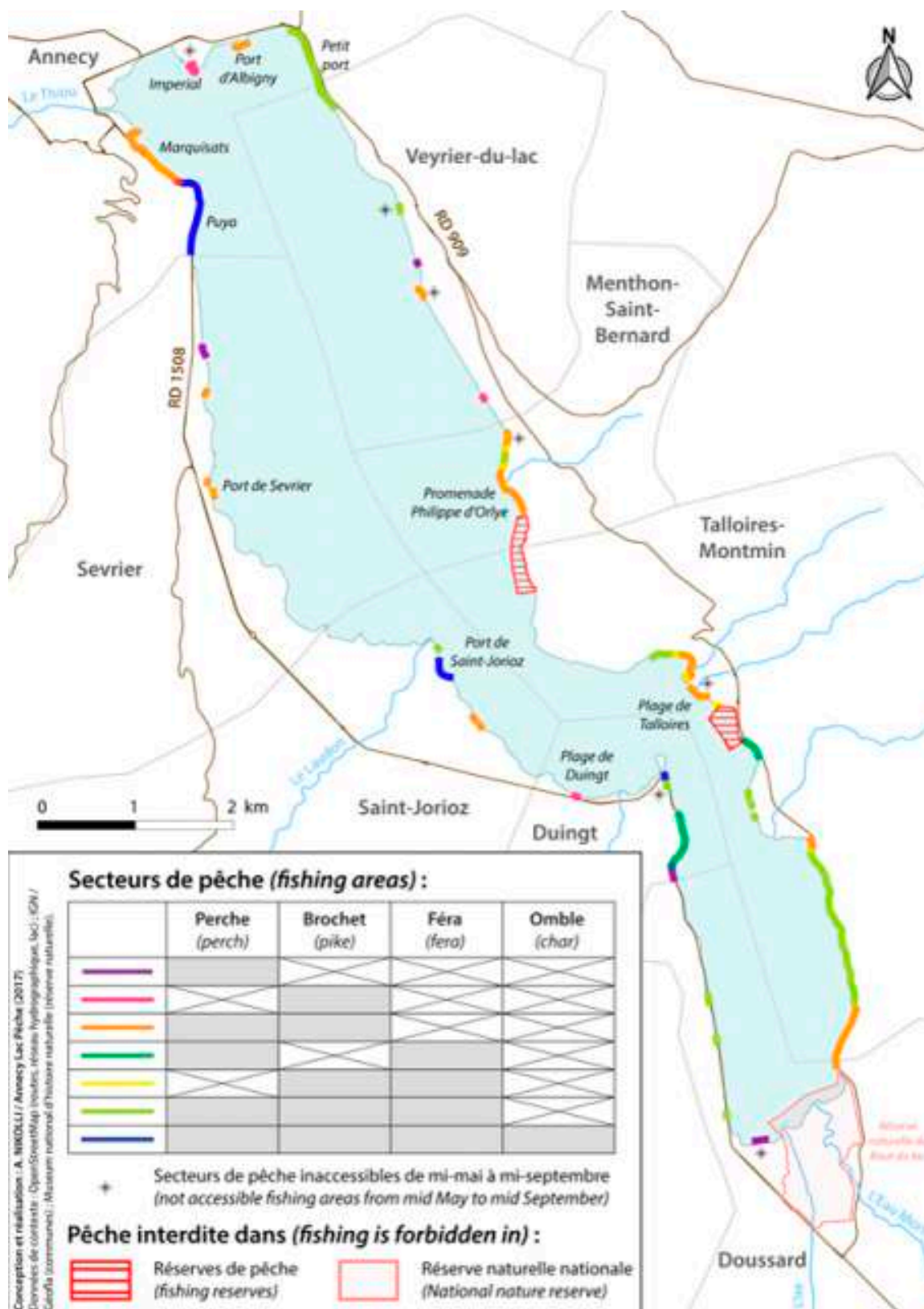
Rappel des lignes autorisées :

La ligne banale, montée sur canne et munie de 2 hameçons ou 3 mouches artificielles maximum. Son emploi est autorisé aux titulaires d'une carte de membre d'une association agréée (article 436-4 du code de l'environnement) à raison d'une seule ligne.

Les membres de l'AAPPMA « Anney Lac Pêche » ont le droit d'utiliser 4 lignes de ce type simultanément, uniquement du bord.

L'une de ces 4 lignes peut être remplacée par une Gambe (10 hameçons maxi).

Les coins de pêche :



La Truite Savoyarde



Jacky SANTI
 17 Av Victor Hugo
 73200 ALBERTVILLE
 Tel. 04 79 32 72 94
 jacky.santi@hotmail.fr

Spécialiste en articles de pêche

Plan d'accès



Horaires

Du lundi au samedi
 Matin : 8h30 - 12h00
 Après-midi : 14h00 - 19h00

Spécialités

- PRO TRUITE
- PRO MOUCHE
- PRO CARROSSIER
- PRO OUT DOOR
- PRO CARPE

Vente et réparations

Ateliers montage de nymphe

Tous les ans au mois de novembre, Annecy Lac Pêche propose des Ateliers de montage de nymphe. Cette année, quatre ateliers se sont déroulés dans les locaux d'ALP. Une quinzaine de pêcheurs se sont formés ou ont échangés sur les diverses techniques de montage de nymphes, dans un moment de convivialité et de partage.

Ces ateliers étant à chaque fois une réussite nous les proposerons à nouveau l'année prochaine. Tenez-vous informés sur notre site internet dans la rubrique **Actualités** !



Pensez à offrir un
 stage de pêche pour
Noël !!

TECHNAUTIC 74

04 50 64 43 85
 06 24 72 75 65

763 route de Bordon
 74410 Saint-Jorioz
 contact@technautic74.fr

ENTRETIEN - RÉPARATION - GARDIENNAGE
 HIVERNAGE - VENTE TOUTES MARQUES



STATION DE MONTAGE



A DOMICILE

SARL SKLAMP 07 60 09 26 84
 Pour toute information n'hésitez pas !

POSE D'ENROBÉ COLORÉ OU CLASSIQUE, AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS, ESPACES VERTS, TERRASSES, PISCINES, PARKINGS, ETC.



www.aravis-enrobage.com
contact@ae74.com



ARAVIS ENROBAGE
Les hommes de terrain

Siège Social

431 route des Grands Bois
PAE de la Filière
74370 VILLAZ

Tél. : 04 50 60 81 42 / Fax : 04 50 60 81 39

Agence de Rumilly

Avenue de l'Arcalod
ZI des Pérouses
74150 RUMILLY

Tél. : 04 50 88 99 28 / Fax : 04 50 60 74 49

Encore un grand merci à tous nos annonceurs qui nous permettent d'éditer ce bulletin.

Merci de les privilégier lors de vos prochains achats et sorties.

Groupe CHAMPRENAUT



VIOLLET
INDUSTRIES

176, rue des prés chardons
Moutti Est
74 540 ALBY-SUR-CHERAN

Tél : 04 50 68 13 03
Fax : 04 50 68 12 63
www.viollet-industries.com
info@viollet-industries.com



Conteneur à verre enterré



Réparation du manège du Pâquier
Gabarit de parking



Bennes et Caisses à déchets



Structure métallique d'ombrière
photovoltaïque

Conception 3D et Réalisation à façon de pièces métalliques pour les villes